LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928.

Vol. 21 No. 11 Edmonton, vendredi le 13 mars 1987 16 pages 0.50

Pour tout savoir sur ce qui se passe dans votre région, consultez le ***Bloc-Notes*** *en page 15!*

• *Beaucoup de temps et d'argent pour obtenir un petit quelque chose*

LÉO VAN BRABANT DE ST-PAUL OBTIENT GAIN DE CAUSE POUR RETARDER L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

YVES LAVERTU

EDMONTON - Après plus de trois mois d'un travail intense, un parent francophone de St-Paul vient d'arracher à sa commission scolaire la possibilité pour son enfant de commencer à recevoir l'enseignement en anglais en troisième année plutôt qu'en deuxième.

Léo Van Brabant aura dû pour ce faire rencontrer un à un dix-neuf parents francophones afin de leur faire signer une pétition exigeant que l'éducation en langue anglaise ne commence uniquement qu'en troisième année.

Constatant que son enfant actuellement en première année, recevrait dès septembre 1987 le cours "Langue et Littérature" en anglais, M. Van Brabant avait alors alerté d'autres parents dans la même situation.

M. Van Brabant présentement président de la Société des parents pour l'éducation française à St-Paul (SPEF) aura cependant agi dans toute cette affaire à titre de simple parent.

Pendant trois mois après les heures de bureau, celui-ci s'est déplacé à ses frais pour rencontrer et sensibiliser les parents habitant pour la plupart en campagne.

Souvent farouches au départ, ceux-ci se disaient pourtant vers la fin de la soirée d'accord avec la demarche du parent. Seize de ces derniers ont d'ailleurs signé la pétition en marche depuis cet automne.

Le 18 février dernier, les commissaires du Conseil scolaire #2228 acquiesçaient à la demande des parents. À partir de septembre 1987, le cours "Langue et Littérature" sera donc dispensé en troisième année plutôt qu'en deuxième pour les élèves fréquentant le programme scolaire francophone. Cette décision n'affectera cependant pas le programme d'immersion même si 60% des enfants qui fréquentent ce programme sont de parents francophones. Les commissaires disent à cet effet attendre que les parents concernés en fassent aussi la demande.

C'est d'ailleurs l'attitude attentiste de ces commissaires qui choque M. Van Brabant. Celui-ci juge ainsi qu'il a dû payer chèrement sa récente victoire (au moins 40 heures de labeur et beaucoup de déplacements) alors que les commissaires auraient pu d'eux-mêmes et sans attendre une pétition offrir de retarder l'enseignement en langue anglaise.

Le maire de Québec félicite Saint-Isidore

ST-ISIDORE (GL) - Empêché d'être lui-même présent à l'ouverture du Centre culturel de St-Isidore et à son carnaval d'hiver qui avait lieu le lendemain, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a néanmoins tenu à y déléguer un représentant, soit le directeur de son cabinet, M. Jean Hubert.

"Je veux me faire le porte-parole du maire de Québec, a dit ce dernier vendredi soir, pour vous exprimer tout le plaisir qu'il a éprouvé en recevant votre invitation à venir témoigner, dans votre communauté francophone de St-Isidore, de l'intérêt que la ville de Québec porte aux francophones dispersés à travers le Canada et l'Amérique, et luttant pour la conservation et le développement de leur langue et de leurs traditions françaises".

Le conférencier a vivement intéressé son auditoire en parlant du Carnaval de Québec qui, chaque année, transforme la grisaille de l'hiver de la "vieille capitale" en une "explosion de joie de vivre", par ses activités multiples et les milliers de visiteurs qui y sont attirés par ces festivités.

"Je ne doute pas qu'ici, à St-Isidore, a-t-il dit, à votre carnaval, vous saurez aussi faire un succès de cet événement et mettre en valeur les traditions canadienne-françaises d'hospitalité, de camaraderie et de joie de vivre qui témoignent de la vitalité de notre peuple, de son esprit d'initiative et de sa capacité de tirer profit et avantage d'un climat rude mais sain, pour faire de l'hiver une source de plaisirs vivifiants".

Civilisation unique au monde

Vers la fin de son discours, M. Hubert a affirmé que "c'est en demeurant bien français, de coeur, d'esprit et dans votre vécu quotidien, que vous apporterez la plus belle contribution qui soit à l'avenir du Canada et au développement, dans notre beau pays, d'une civilisation unique dans le monde et dont nous pourrons être fiers".

Étant aussi le président du Conseil de la Vie française en Amérique, M. Hubert a rappelé que le 1er juillet prochain, cet organisme célébrera sont 50e anniversaire d'existence. Le Conseil de la Vie française en Amérique, a-t-il dit, a été fondé "pour représenter les forces vives des différents groupes francophones au Canada et aux États-Unis, en constituant pour eux un poste d'observation, un poste d'écoute et un centre d'action propres à susciter une coopération efficace des esprits et des volontés pour la conservation et l'affirmation de la langue, de la culture et de l'esprit français en Amérique".

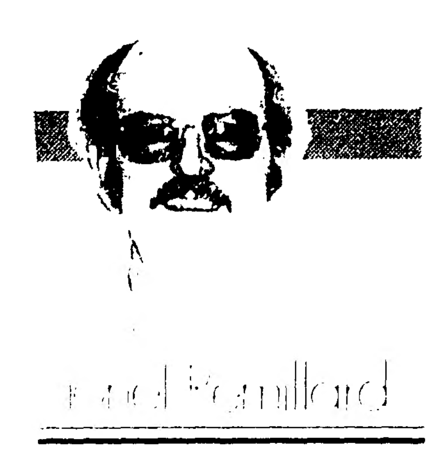
La Mission du Lac-la-Biche décrétée site historique



L'ensemble de la Mission de Lac-la-Biche serait bientôt déclarée zone historique. Voir page 6.

Archives provinciales de l'Alberta OB 1059

L'Alberta connaît une pénurie d'enseignants bilingues



Selon un sondage effectué annuellement par l'Association des Conseils scolaires pour l'éducation bilingue en Alberta, le nombre d'enseignants requis pour les programmes de français en 1981 était de 210. En 1983, il chuta à 158 et monta en flèche en 1986 pour atteindre 276 professeurs.

La Faculté Saint-Jean produit environ 50 finissants par année et presque autant sortent des 3 autres universités de Lethbridge, Calgary et Edmonton.

Dans le cas de Calgary et Lethbridge les nouveaux professeurs sont surtout originaires du Québec et de l'Europe et en plus retenus sur place, car la plupart sont mariés. Il faut de plus compter sur l'attrait des grandes villes.

Il est clair que les jeunes albertains francophones boudent l'enseignement comme future carrière. Même à la Faculté Saint-Jean à peine 50% des finissants en éducation sont de l'Alberta.

L'Université de l'Alberta ne produit pas dans ses deux facultés d'éducation suffisamment de finissants bilingues pour suffire aux besoins d'Edmonton.



En surcroit, les finissants demeurent presque tous à Edmonton car après 4 ans en ville à l'université, les villages et campagnes ne sont guères attrayants et la plupart se méritent un contrat à Noël au cours de leurs stages d'enseignement pratique.

Cette année, comme depuis déjà 4 ans, les écoles françaises et d'immersion française devront faire appel aux facultés d'éducation de l'Est du Canada.

Une campagne de recrutement s'effectuera à la fin mars et au début d'avril dans les villes suivantes: Toronto, Ottawa, Sudbury pour l'Ontario, à Moncton pour le Nouveau-Brunswick et à Sherbrooke, Lennoxville, Montréal, Québec et Chicoutimi pour le Québec par le truchement des bureaux de placement d'Immigration et Emploi Canada sur les campus universitaires.

Depuis quelques années le transfert des pensions d'une province à l'autre est possible et la certification obtenue hors de l'Alberta est acceptée selon les ententes intervenues au Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

Cependant, il reste encore des difficultés à surmonter. Les enseignants de l'extérieur retournent dans leur province d'origine car l'expérience obtenue hors province ne compte pas pour l'obtention d'un certificat permanent d'enseignement. De plus, il y a les problèmes d'apprentissage de l'anglais, de l'adaptation à une autre province et de plus anglaise, et aussi de la ville à la vie rurale.

Les programmes, les manuels et les services d'appui sont différents et souvent même n'existent pas, ou laissent à désirer. La plus grande lacune est le manque de préparation professionnelle pour les classes d'immersion.

L'Alberta aux prises avec des compressions budgétaires ne peut pas pour l'instant favoriser davantage la préparation de ses propres enseignants bilingues.

Cette année, les conseils scolaires devront se cotiser entre eux pour effectuer à leurs frais la campagne de recrutement, car à cause des compressions budgétaires, le gouvernement a retiré sa subvention de 6,500$ à l'Association des Conseils scolaires pour l'éducation bilingue en Alberta.

De plus, tant et aussi longtemps que les écoles secondaires albertaines n'offriront pas plus de programmes en français, il est impossible de croire que la Faculté Saint-Jean produira 2000 enseignants albertains pour les programmes bilingues de l'Alberta.

Comme le dit souvent et partout le doyen Antoine Bour, "votre faculté est là pour préparer la relève ,à vous de vous en servir".



CARNET DE VOYAGE
(Deuxième épisode)

Popicos en tournée '87

Victoria, C.B. 3-3-87

Après une semaine à Calgary, (semaine ou l'on s'est permis un petit virus de la grippe!), une semaine à Vancouver (ensoleillée pour 4 jours - 12° à 18°C!), on est maintenant à Victoria. À l'heure du thé.

Bien entendu après nos représentations, on se dépêche pour prendre le thé de 5 heures... qui est servi à 4 heures! Alors on mène une vie qui bat d'un rythme un peu différent: Clown Clown, Sganarelle et le thé au magnifique Empress Hotel. Tout à fait victorien!

La Colombie-Britannique ne cesse de nous étonner. Les écoles ont de bons programmes d'immersion et la compréhension du français est supérieure à ce que l'on s'imaginait. Alors nos spectacles sont bien acceuillis.

Après près d'un mois de tournée, on s'amuse de plus en plus avec nos spectacles; chaque jour nous amène une nouvelle surprise.

En fin de semaine, on rentre en Alberta, on joue une semaine à Calgary et on rentre à Edmonton quelques jours... après tout, c'est la finale de la L.L.I.E. '87...!

À la prochaine

Ti-Ri, Carreau, Lune, Pouf.

• *Subventions du Secrétariat d'État*

De plus en plus d'organismes viennent puiser à même un budget qui n'augmente pas

BERNARD SÉVIGNY

EDMONTON - Les organismes francophones de l'Alberta ont fait parvenir au cours des dernières semaines leur demande de subvention au Secrétariat d'État afin de boucler le budget de leur prochaine année d'activités. Certains organismes seront peut-être déçus des fonds qui leur seront accordés tandis que d'autres, au contraire, s'en réjouiront. La politique d'octroi du Secrétariat d'État, aux dires des responsables, est établie en fonction d'un souci constant de répondre de façon adéquate aux besoins de la communauté francophone de l'Alberta.

L'année dernière, le ministre des Finances du gouvernement canadien, monsieur Michael Wilson, avait retranché 5% du budget destiné aux subventions du Secrétariat d'État. Or, toutes les subventions octroyées aux organismes francophones de l'Alberta avaient été coupées du même pourcentage. Cette année, le Secrétariat d'État dispose de la même somme que l'an passé (en chiffres absolus) pour fins de subvention, ce qui représente tout de même une baisse réelle compte tenu du taux d'inflation.

Certains montants de l'aide accordée aux organismes franco-albertains diminueront cette année. Ces coupures s'expliquent, d'une part, par le fait qu'il y a de plus en plus d'organismes francophones qui sont subventionnés par le Secrétariat d'État et ce, à partir d'un budget identique à celui de l'année dernière. D'autre part, certaines compressions s'avèrent nécessaires puisque le Secrétariat d'État établit ses priorités en fonctions de l'évolution économique, politique et sociale de la communauté franco-albertaine.

Les critères d'octroi sont les mêmes qu'au cours des années passées affirme monsieur Denis Lorieau, directeur du district nord du Secrétariat d'État, mais plusieurs nouveaux organismes francophones sont maintenant éligibles à une aide financière gouvernementale. Selon monsieur Lorieau, le Secrétariat d'État se doit de mettre l'accent sur les activités génératrices de revendications, celles-ci faisant bénéficier l'ensemble de la population francophone de l'Alberta comme par exemple, la nouvelle association provinciale des parents francophones. Cependant, en contre-partie, ces fonds sont retranchés des subventions aux organismes ayant moins d'impact dans la communauté. De plus, plusieurs autres projets à court terme sont subventionnés par le Secrétariat d'État. Ainsi, la répartition des fonds varie d'une année à l'autre, en fonction des besoins de la francophonie albertaine.

Le bureau régional du Secrétariat d'État à Edmonton a néanmoins un droit de regard important sur les activités planifiées par les organismes francophones puisque c'est lui qui, après évaluation de la situation et enquête sur le terrain, fait ses recommandations au ministere à Ottawa.

Cette politique d'attribution qui fait le bonheur des uns et le malheur des autres, a tout de même des conséquences positives pour la communauté francophone. Elle pousse, en effet, les organismes à trouver d'autres sources de financement, soit par des campagnes de souscriptions, soit par des activités sociales et culturelles. Ces efforts permettent à ces organismes de se rapprocher de la clientèle desservie et, du même coup, de l'informer davantage sur leur programme et leurs activités.

Caricature publiée dans Le Franco du 6 mars 1985.

M. Marc Arnal, directeur du bureau régional du Secrétariat d'État à Edmonton

FRANCOPINION




par Guy Lacombe

SAINT-ISIDORE CHANGE LES RÊVES EN RÉALITÉS



NOS compatriotes de St-Isidore continuent toujours d'étonner par leurs initiatives, leur entrepreneurship, leur sens des affaires, leur ardeur au travail et leur audace!

Une fois de plus, la semaine dernière, ils ont démontré de façon simple mais éclatante que "Saint-Isidore sait faire"! L'inauguration officielle de leur Centre communautaire, qui a eu lieu vendredi le 6 mars, était le résultat d'un effort conjugué et d'une détermination qui force l'admiration.

Il s'agit d'un Centre moderne et spacieux dont une partie a été réservée au Club de l'âge d'or; une autre aux Tisserandes; une autre à la bibliothèque, sans parler de la grande salle qui peut accueillir des centaines de personnes pour danses, spectacles, banquets, etc. Bien plus, le nouveau Centre abrite aussi un poste d'incendie où se trouve un camion tout équipé, flambant neuf, qui apporte une nouvelle protection à la communauté. C'est le cas de le dire, on a joint l'utile à l'agréable.

Lors de l'inauguration de leur nouveau Centre, vendredi soir, les organisateurs et organisatrices ont prouvé une fois de plus que les gens de St-Isidore n'ont rien à leur épreuve; il se sont assuré, en effet, de la présence du ministre fédéral du Travail, l'honorable Pierre Cadieux, du ministre albertain du Transport, l'honorable Al Adair, du président du Conseil de la Vie française en Amérique, M. Jean Hubert, qui représentait aussi le maire de Québec, de Me Georges Arès, président général de l'A.C.F.A., et de nombreux dignitaires soit du ministère des Affaires municipales, du Service provincial des incendies, du Secrétariat d'État, du Conseil albertain de la Coopération, de Francophonie Jeunesse, de l'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix, et j'en passe.

Ce qu'il faut sans doute retenir de cette nouvelle démonstration de force, c'est que lorsqu'une communauté décide de se prendre en main, elle peut "déplacer des montagnes". Il ne fait aucun doute qu'il existe à St-Isidore un solide leadership; mais son efficacité lui vient de sa capacité de harnacher les forces vives des bénévoles et d'en tirer le maximum de profit. Vendredi soir, on a d'ailleurs tenu à le souligner à plus d'une reprise: ce projet a été réalisé grâce à la collaboration intense d'un grand nombre de bénévoles.

Ne pourrait-on pas conclure que là où l'on a des leaders compétents, capables de vendre de beaux rêves, les bénévoles "embarquent" facilement et traduisent les rêves en réalités?

Merci, St-Isidore, pour cette précieuse leçon!

ZÉRO DE CONDUITE

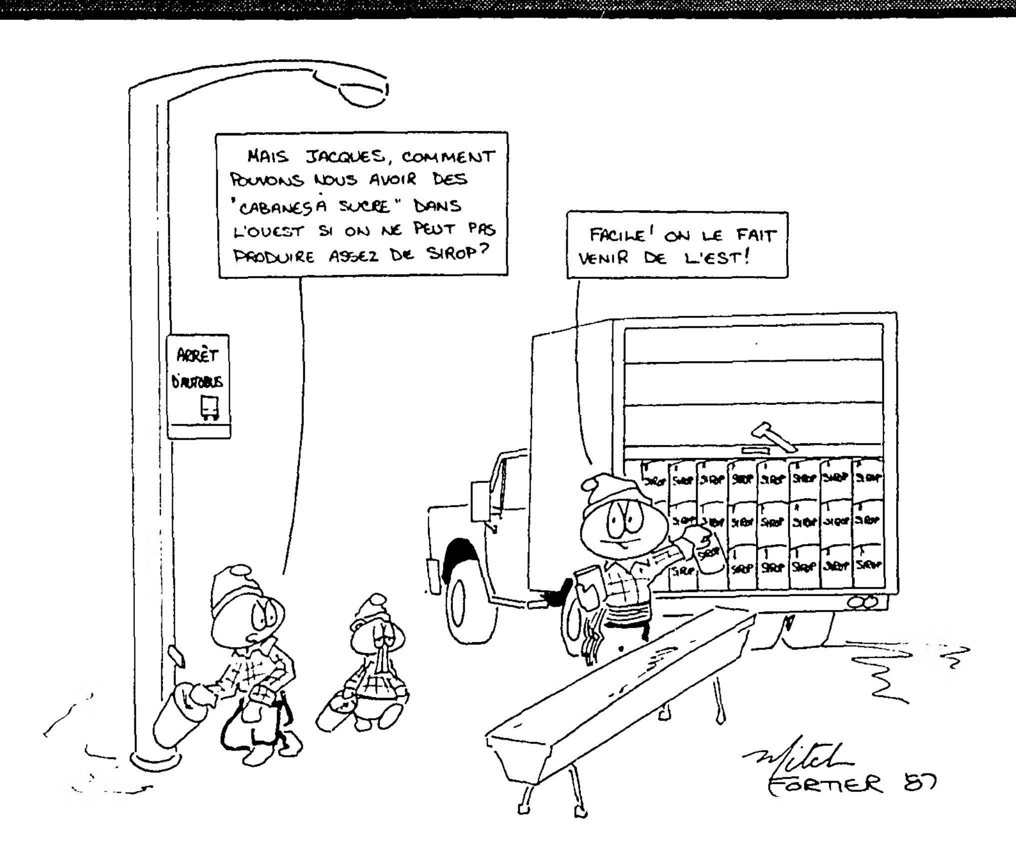
Bien des parents francophones d'Edmonton ont été déçus et insultés de recevoir la semaine dernière une lettre en anglais du surintendant des écoles catholiques d'Edmonton, M. John Brosseau, pour leur annoncer les choix d'écoles secondaires pour les élèves qui seront en 10e année en septembre prochain.

Dans une lettre adressée au surintendant régional Mel Klotz, le 15 avril 1985, le Comité des parents de l'école J.H. Picard avait demandé que les communications du Bureau central des Écoles catholiques d'Edmonton avec les parents francophones se fassent en français. Cette demande a été répétée de vive voix à la même personne il y a à peine deux semaine (le 25 février) par la Société des parents francophones et les comités de parents de Picard et Lavallée.

La réponse, les parents l'ont eu quand ils ont reçu la lettre du surintendant il y a quelques jours.

Ce manque de décence, de bonne foi et de respect des gens de la part de M. Brosseau déçoit sans étonner et nous rappelle de façon non équivoque que l'égalité, même au sein de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, ce n'est pas pour demain.

G.L.



Lettres ouvertes

Je ne suis ni anglophone ni francophone

Cher éditeur:

Après avoir lu les commentaires au sujet de ma faculté, la Faculté Saint-Jean, je suis très content de voir les francophones de l'Alberta se poser la question qui me dérange depuis longtemps. "Qu'est-ce qu'un francophone?"

Selon le gouvernement du Canada, je suis francophone parce qu'un de mes parents est franco-albertain. Je n'ai pas étudié dans une école française pour la moitié de ma vie, mais je suis francophone. Je m'excuse, mais je ne mérite pas ce titre.

Selon les francophones de l'Alberta, je suis très anglophone. Même si j'ai commencé mes études sérieuses en français il y a deux ans; même si je suis allé à une école primaire française pendant deux autres années; même si je suis membre de la F.J.A. et même si je parle quotidiennement en français à la Faculté Saint-Jean, je suis considéré anglophone.

D'après moi, je ne suis ni anglophone, ni francophone. Personnellement, je n'ai aucun besoin de ces titres, et j'aimerais les voir disparaître de notre vocabulaire. Avec ce vocabulaire, nous faisons une distinction inutile entre ceux qui sont nés de parents anglais et ceux qui sont nés de parents français, tandis que la distinction devrait être ceux qui parlent français et ceux qui parlent anglais quotidiennement.

Maintenant, une question très importante se pose: devons-nous avoir des institutions purement franco-albertaines pour ceux qui sont nés dans une atmosphère française, ou pour ceux qui parlent français? Moi, si je ne pouvais pas aller étudier à la Faculté Saint-Jean parce que mon père est anglais, je serais très blessé. Pourquoi les "francophones" de l'Alberta, ne veulent-ils pas que j'apprenne leur langue si belle et si importante à la culture canadienne? Pourquoi veulent-ils que je garde ma culture "anglophone"? Afin que je puisse dorénavant les attaquer? Si, vraiment et sincèrement, ils veulent étendre la langue française au Canada, il leur faut commencer par la conversion de quelques "maudits anglais".

Jusqu'à maintenant, grâce au système d'éducation ici en Alberta, nous avons le choix: étudier en français ou en anglais, de première année jusqu'à l'université. Votre "guerre", (plutôt notre guerre), n'est pas encore finie, mais elle est bien commencée. Je vous assure, vous les "francophones", que vous avez de bons "anglophones" dans votre milieu: les gens comme Mademoiselle McDonough et Madame Trottier sont des témoignanges de cela.

Sincèrement,
Tom E. Kalis
Faculté Saint-Jean
Edmonton

******

MERCI SONYA

Chère Sonya Matte,

La cabane à sucre, Edmonton, 1987... Un nombre de participants qui augmente chaque année, plus de 3,000 personnes qui ont franchi les portes du Fort Edmonton... Du soleil, de la gaieté, une grande variété de kiosques et d'expositions, de nombreux artistes francophones de l'Ouest... Une masse d'anglophones venus participer à la célébration puisque leurs enfants vont dans les écoles d'immersion française... La première page dans l'Edmonton Journal du lendemain... La grosse nouvelle sur le réseau national de Radio-Canada au téléjournal du soir... Festival du sirop d'érable qui a d'ailleurs fait passer au second plan l'essai du missile de croisière. MERCI, Sonya, pour avoir organisé tout cela.

Claude Roberto



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

La création d'un conseil économique ne démarrera pas avant l'automne



M. Claude Cornellier, ancien et premier président du comité constitutif.

MARTINE COSTEROUSSE

EDMONTON - Le conseil économique français en Alberta ne sera pas mis sur pied avant l'automne. Ce projet lancé en septembre dernier, lors du congrès de la francophonie '86, en est toujours à ses premiers balbutiements. En effet, plusieurs personnalités du comité constitutif, chargées d'élaborer ce conseil économique, se sont retirées: Claude Cornellier son président ainsi que Guy Lacombe ancien directeur de l'A.C.F.A. provinciale. De ce fait, les échéances du projet n'ont pu être respectées.

Le doyen de la Faculté Saint-Jean, Jean-Antoine Bour, soutient que ce n'est que partie remise. Il précise qu'un projet d'une telle envergure demande du temps, et que c'est avant tout aux francophones de décider de son succès.

Pour ce faire, le comité constitutif va définir une nouvelle stratégie afin d'éveiller l'intérêt du public envers la formation de ce conseil économique albertain. Des réunions de sensibilisation seront organisées auprès de la communauté des affaires. La charte sera rédigée par la suite. Le comité constitutif a pris contact avec un membre du conseil économique du Nouveau-Brunswick, M. Rino Volte afin de comprendre le fonctionnement de ce genre d'organisme.

En effet, les Acadiens ont déjà mis sur pied une association de ce type. Elle permet aux entreprises ou à toute personne intéressée par le monde des affaires d'échanger leurs connaissances. Les adhérents ont accès aux ressources humaines ou économiques dont ils ont besoin. Les avantages que l'on peut retirer d'un conseil économique sont nombreux: l'organisme permet aux adhérents de se perfectionner et d'augmenter l'efficacité de leur entreprise. L'objectif du conseil est donc de promouvoir les intérêts économiques des francophones.

Si jusqu'à présent les efforts de la francophonie se sont concentrés surtout sur l'éducation et la culture, ce projet a la caractéristique d'être un moyen pour les francophones de l'Alberta de s'affirmer sur un plan nouveau, en l'occurrence le domaine des affaires.



La mission de Lac-la-Biche sera déclarée site historique

RAYMONDE MÉNARD

LAC-LA-BICHE - M. Dennis Anderson, ministre de la Culture vient de promettre que la Mission de Lac-la-Biche sera prochainement déclarée site historique.

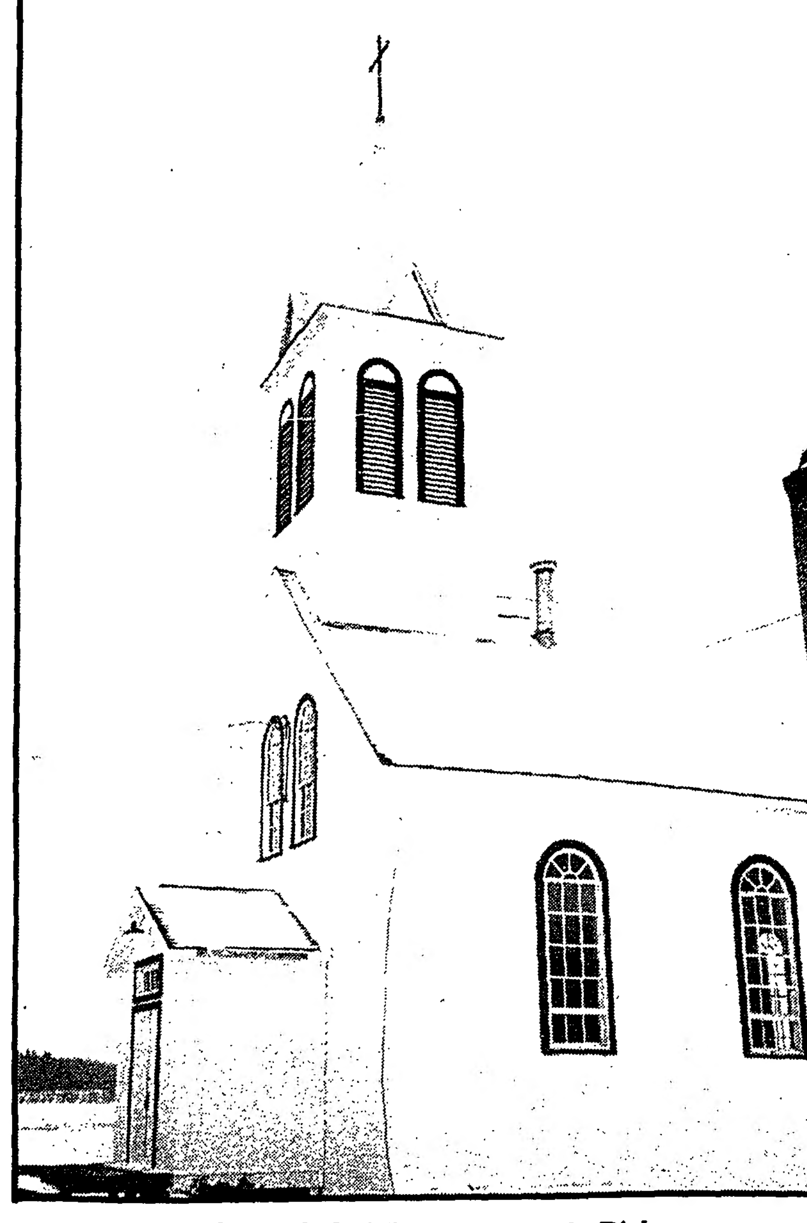
M. Anderson fit cette annonce lors d'un dîner parrainé par la "Lac-la-Biche Mission Historical Preservation Society". Le ministre a indiqué que l'évaluation du dossier de la mission ne sera pas complété avant quelques semaines.

Cependant, même si les rapports n'ont pas encore été reçus, celui-ci n'a aucun doute quant à l'importance de la Mission et à l'engagement de la société.

Cette déclaration survient suite à une requête faite par le maire de Lac-la-Biche M. Mike Onischuk. Celui-ci avait demandé une réponse concrète de la part du gouvernement.

Le président de la Société Historique, M. Mike Maccagno considère cette déclaration comme un pas majeur. Cela ouvre la porte à l'obtention de nouveaux fonds provenant de différentes sources. Seul le couvent est actuellement considéré comme un bâtiment historique. Si l'ensemble de la Mission est déclarée site historique, les efforts de restauration vont augmenter considérablement.





L'église de la Mission du Lac-la-Biche

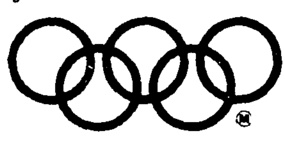
Le Club Inter se penche sur l'impact des Olympiques à Calgary

DAMIEN DUFOUR

CALGARY - Le monde entier se tournera vers Calgary lors des 15e Jeux olympiques d'hiver en 1988. L'acceuil que les Albertains donneront aux visiteurs déterminera le succès des jeux.

C'est le message livré par M. Maurice Allan, secrétaire trésorier de l'Association Olympique Canadienne aux membres du Club Inter de Calgary. M. Allan estime que 1,5 milliard de personnes seront touchées à travers les média et plus de 50 pays participeront. Ces jeux représentent pour lui "les jeux de la persévérance". C'est depuis 1959 que Calgary essaie de les obtenir.

M. Allan insiste sur l'importance de la participation de la population pour la réussite des jeux. Les gens doivent se préparer, créer une atmosphère chaleureuse et participer à l'esprit des jeux. La ville de Canmore se prépare en grand. Les écoles seront fermées et les jeunes seront impliqués dans les activités. Calgary a plus de 4,000 volontaires pour l'organisation des jeux.



L'héritage des jeux est énorme. Les installations sportives vont servir à la formation d'athlètes de calibre international, en plus de servir à la population locale. La fierté d'avoir été l'hôte des jeux olympiques et d'être devenue une ville au rayonnement international est sans prix. Les retombées culturelles et économiques se feront sentir pour des générations à venir.

M. Allan a été un haltérophile de calibre international durant les années 40. En 1967, il a accédé au Temple de la renommée de l'Union Canadienne des Athlètes et a toujours été très actif au sein de la communauté sportive. Il a entre autres été chef de la mission olympique canadienne à Munich en '72 et à Montréal en '76. L'association Olympique Canadienne a comme objectifs de promouvoir le mouvement olympique et la formation d'une élite sportive. Ses nombreux programmes visent au développement du sport chez les jeunes et à l'organisation d'équipes pour les événements internationaux.

M. Allan se dit très satisfait de la présente organisation des jeux. Les installations sportives seront plus qu'adéquates et construites à un coût raisonnable. Il rappelle que Montréal a eu des problèmes de construction mais que l'organisation technique sensationnelle des jeux a fait oublier plusieurs bavures. M. Allan souligne que les média ont tendance à s'arrêter sur les erreurs de parcours. On sait que le scandale de la vente des billets à Calgary continue de faire les manchettes.

Le Club Inter tient un dîner-causerie le 3e jeudi de chaque mois. C'est l'occasion pour les gens d'affaires francophones de Calgary de se rencontrer et d'échanger dans une atmosphère détendue. M. Roger Lalonde en est le président depuis sa fondation à l'automne '85.

NOMINATION



Le Conseil d'Administration de l'A.C.F.A. régionale de Calgary a dû, dès les premiers jours de son mandat, consacrer de nombreuses heures à la recherche d'un/e agent/e de développement communautaire.

Un comité de pré-sélection étudia attentivement toutes les mises en candidature et soumit ses résultats à l'exécutif qui, se fiant ENTIÈREMENT aux décisions de ce comité de pré-sélection, commença à recevoir en entrevue les candidats retenus.

Ces candidats, tous soumis aux mêmes questions en français et en anglais, furent notés suivant des critères d'évaluation destinés spécifiquement au poste d'agent de développement communautaire. À la suite de ces entrevues, il s'avéra que Mlle Jocelyne d'Amour fut l'heureuse élue. Mlle d'Amour est entrée en fonction le 2 mars 1987 pour une période d'essai de trois mois.

• *ACFA de Rivière-la-Paix*

Gertrand Perron préside son premier conseil régional

ANNIE BEZEAU

FALHER - C'est mercredi le 25 février dernier que l'A.C.F.A. de Rivière-la-Paix tenait son premier Conseil régional. M. Gertrand Perron, dont c'était la première fonction officielle en tant que président a tenu en début d'assemblée à souligner le passé tout en disant que l'important c'est le futur et qu'il est primordial de travailler ensemble si on veut être efficace.



M. Gertrand Perron, président de l'ACFA de Rivière-la-Paix

Lors de la réunion, on en a profité pour compléter le Conseil d'administration de la régionale, et ce sont Mesdames Annie Laurin de Tangent, et Marie Beaupré de Donnelly qui acceptèrent les postes.

Parmi les dossiers qui retiendront l'attention cette année à Rivière-la-Paix, il y a bien sûr celui de l'éducation qui en est rendu, selon la présidente du Comité régional d'Éducation française, Madame Thérèse Bégin, à un point de non-retour.

Un autre dossier important pour la régionale sera tenue, fin mai, du premier Sommet Francophone Régional qui aura pour but de faire le point sur la question du français au niveau régional et de dresser un plan d'action pour assurer l'essor de ce français comme force économique et attrait touristique.

Et le point saillant de l'année devrait être, sans aucun doute, les Fêtes du 75ième anniversaire de la région.

Message de Santé & Bien-Être social du Canada

Je suis convaincu que vous savez que le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir des services aux Canadiens dans les deux langues officielles lorsqu'une "demande importante" existe.

La Direction générale des programmes de la sécurité du revenu de Santé et Bien-être social Canada considère que toute demande pour ses services est "importante". Nos clients comptent sur les prestations que nous fournissons dans le cadre de tous les programmes que nous administrons, soit les Allocations familiales, la Sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada et les autres programmes.

Nous nous efforçons de fournir tous nos services aux clients dans les deux langues officielles. De fait, les normes en matière de service que nous avons établies dépassent celles auxquelles nous devons satisfaire. Nos normes sont basées sur l'étendue de la population linguistique minoritaire et sur le nombre de clients qui voudraient normalement être servis dans cette langue dans chaque secteur.

Dans tous nos bureaux qui servent le public, nous offrons activement le service en anglais et en français, en personne et au téléphone. Pour certains de nos bureaux, le service bilingue représente un défi considérable, particulièrement pour les bureaux ayant un effectif de 4 à 6 employés. Dans d'autres bureaux où il n'y a que un ou deux employés bilingues, il arrive que ces derniers s'absentent pour visiter des clients dans les autres collectivités, pour prendre des vacances ou parce qu'ils sont malades.

Lorsque nous nous rendons compte qu'il y a des problèmes en matière de service, et ce pour une raison quelconque, nous essayons d'assurer le service bilingue au téléphone par l'entremise d'un de nos autres bureaux.

Nous travaillons aussi sur un projet pour installer des lignes téléphoniques sans frais afin de fournir un service bilingue aux clients à l'échelle nationale. Nous vous encourageons tous, vous-même et les membres de votre association, à nous téléphoner pour vous éviter des pas inutiles.

De plus, lorsque des clients présentent une demande de prestations en vertu de nos programmes, nous leur demandons d'identifier la langue dans laquelle ils désirent être servis. Nous avons établi des procédures de travail pour assurer que cette préférence est respectée.

Nous pouvons également servir nos clients en tenant des réunions de groupe. Les membres de votre collectivité peuvent obtenir ces services en français. Si le gestionnaire du centre de services aux clients de votre localité ne peut donner une séance en français, il fera appel à un autre fonctionnaire de la Direction générale.

Je vous encourage à demander vos services en français et j'espère que vous comprendrez losque ces services ne sont pas immédiatement disponibles. Nous nous efforcerons toujours pour que vous-même ainsi que les membres de votre association soient satisfaits dans vos communications avec nous. En demandant des services en français, vous nous permettrez non seulement de déterminer si, de fait, nous avons suffisamment d'employés bilingues à pratiquer leur français.

Si vous désirez me faire part de commentaires ou de suggestions concernant nos services, veuillez m'écrire ou communiquer avec le gestionnaire du centre de services aux clients des Programmes de la sécurité du revenu de votre secteur. Les renseignements pertinents se trouvent dans l'annuaire téléphonique sous la rubrique "Santé et Bien-être social Canada".

Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

R. J. Allen
Directeur général
Administration des Programmes

• Des parents de Rivière-la-Paix rencontrent des membres de l'opposition

Léo Piquette veut ramener le Bill 31 à l'ordre du jour

ANNIE BEZEAU

TANGENT - Le 27 février dernier, le Comité régional d'Éducation francophone de Rivière-la-Paix a présenté un mémoire à l'opposition officielle de l'Alberta, le Nouveau Parti Démocrate (NPD) lors d'une rencontre publique.

Pour l'occasion, le Nouveau Parti Démocrate avait délégué deux personnes de choix, soit Messieurs Jim Gurnet, président du Parti et le seul député francophone de l'Alberta, Léo Piquette.

À 20h00, Monsieur Piquette s'est adressé aux quelque 30 personnes présentes, en faisant véritablement une profession de foi en la langue française et en parlant de manière très sévère envers le gouvernement conservateur, gouvernement plus intéressé à soigner les grosses compagnies, qu'à aider les agriculteurs dans le besoin, aux dires de M. Piquette.

Rappelant aux gens son premier discours à la législature où il a parlé français, non pas comme un privilège mais comme un droit, M. Piquette a dit qu'il faut être fier de son passé, et de sa langue, car quelqu'un qui est fier est quelqu'un que l'on respecte.

Sur le sujet de l'éducation, M. Piquette a réaffirmé son désir de voir le Bill 31 ramené sur le parquet de la chambre, et ce dès que la session débutera, pour qu'enfin les francophones reçoivent ce qui leur est dû.

Après l'allocution de M. mémoire retrace l'histoire de la région, les pourparlers avec les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation ainsi que les attentes du C.R.E.F. face à l'opposition officielle.

Mme Bégin après avoir dit que Monsieur Piquette a des tripes françaises, l'a remercié et lui a rappelé que les francophones de la région comptaient sur son parti pour faire avancer les choses.



M. Léo Piquette — Mme Thérèse Bégin









Stage culturel à Plamondon



Raymonde Ménard

PLAMONDON - Vendredi le 27 février, cinq membres de la troupe de danse "Les Tourbillons" de St-Paul ont offert des ateliers de danse au Centre Culturel de Plamondon.

Les jeunes ont participé aux trois ateliers avec enthousiasme. M. Clarence et Mme Simone Labrie leur ont enseigné des danses du bon vieux temps. Quant à elle, Mme Béatrice Leroux leur a montré l'art du fléché et M. Jules Journeault fit une démonstration de sculpture sur bois. Les jeunes ont bien apprécié ces activités et les contacts avec ces gens.

Par ailleurs, cette année à l'école de Plamondon, un programme de promotion de la culture est en essai. Deux après-midi par mois, les jeunes dans les classes de 7e, 8e et 9e années dans le programme d'immersion y participent. Ce programme a été développé au niveau régional pour répondre aux besoins du programme d'immersion afin que la culture canadienne-française soit vécue davantage par les étudiants. Ce programme leur donne l'occasion d'une meilleure compréhension de leur héritage culturel.

À cet effet, le prochain projet sera un souper de tourtières suivi d'une soirée où les jeunes présenteront un spectacle aux parents et amis invités.



M. Jules Journeault a fait à cette occasion une démonstration de sculpture sur bois.



Mme Béatrice Leroux a présenté aux participants l'art du fléché.

IN MEMORIAM

Ça été une grande épreuve d'apprendre la mort subite de notre nièce Mme Marie Annette née Coutney-Abel; survenue chez des cousines à Chicago, Illinois le 14 février dernier. Ça aussi été une très grande épreuve pour sa mère âgée de 84 ans résidante au La Calta Lodge centre des personnes âgées du Lac-la-Biche et aussi des amies de cet endroit.

De temps à autre, elle se faisait un devoir de visiter sa mère et à toutes ses connaissances qu'elle aimait à leur apporter bouquets de fleurs (son aimable habitude) et d'autres friandises... Toujours heureuse de ce voyage en s'y promettant d'y retourner avant trop longtemps.

En l'année 1985, elle se rendit à Bethléem et Jérusalem. Elle était très heureuse de ce voyage et ayant une grande dévotion s'était proposée dans son itinéraire qu'elle allait y retourner; mais malheureusement son désir ne fut pas réalisé...

Plusieurs messes lui furent offertes par sa cousine Suzanne Verhaeghe-Gieg, une tante Mme Germaine Verhaeghe et une autre tante Mme Eugénie Pomerleau.

Elle sera regrettée par sa famille, parents et amis.

Mme Pomerleau

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

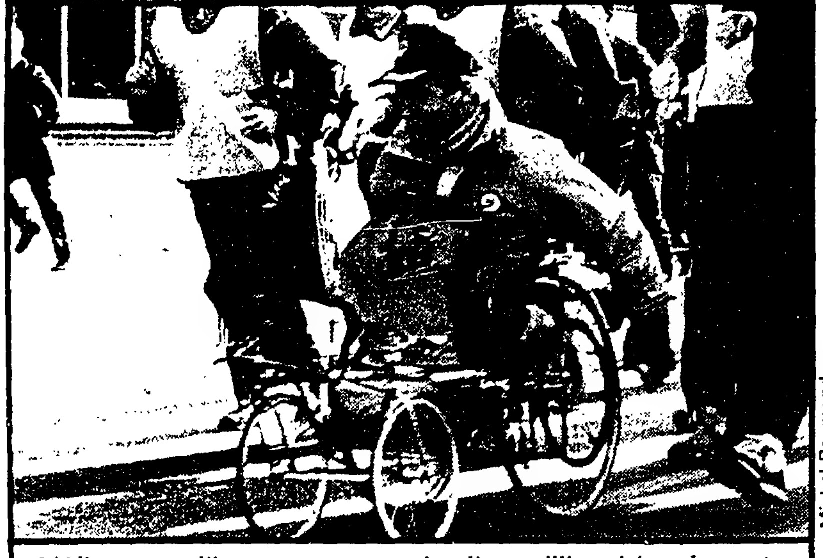
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Rick Hansen en Alberta



Michel Raymond

L'Alberta a eu l'honneur cette semaine d'accueillir ce héros du sport qui a su attiré les foules partout au cours de son séjour. Ici on le voit passant devant les bureaux de l'ACFA provinciale et du Franco à Edmonton.



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-dessous mentionnés, adressées au **Chef administration et politique de contrat, Travaux Publics Canada, pièce 200, 9925 - 109 rue Edmonton, Alberta, T5K 2J8**, téléphone (403)420-3213, seront reçues jusqu'à 14h00 (H.N.R.), à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 520140
Edmonton, Alberta
Édifice Sprague
9943 - 109 rue
Contrat de nettoyage

Date limite: **26 mars 1987**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission peuvent être obtenus de la pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptées.

Canada

****



Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-dessous mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone: 420-3932 ou télex: 037-2469 et au Matériel et Service de Contrat, Aéroport International de Calgary, téléphone: 250-0351, sur paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de document de soumission requis sous la forme d'un chèque payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

No PROJET: N4686

PROJET: Édifice de la gestion aérienne/Tour de contrôle de l'Aéroport International de Calgary, Calgary, Alberta.

DESCRIPTION: Le travail consiste en la construction d'une route d'accès au site, d'un stationnement, d'aménagement paysagé, d'un édifice principal de 2 étages pouvant accomoder les bureaux de gestion du contrôle aérien, d'un auvent mécanique, et d'une tour de contrôle de 45 m de hauteur.

Les articles spéciaux incluent: un abri de fréquence radio; des sections d'humidité haute et normale; des exigences d'étanchéité vigoureuse; une cabine de tour de contrôle à fenêtre vitrées sans meneaux et avec un plancher support et une installation radar comprenant l'équipement de détection de surface de l'aéroport sur le toit; un service électrique rattaché au centre électrique déjà en place; et un système de plomberie rattaché à celui déjà en place.

Session d'information pré-soumission: Une session d'information pré-soumission est à l'horaire pour 10h00 le 23 mars 1987 dans la pièce de conférence VIT, niveau des départs, Aéroport International de Calgary. Tous les soumissionnaires sont encouragés d'y participer pour toutes clarifications requises.

Une familiarisation du site est aussi à l'horaire pour la même journée (le 23 mars 1987) à 13h30, le point de rencontre est au chemin d'entrée sur la 11e avenue N.E., avec une escorte sur le site. Dépôt de soumission: Les sous-contracteurs pour les métiers d'électriciens et de mécaniciens devront soumettre leur offre au travers du dépôt de soumission de l'Alberta Ltée, 2725-12 rue N.E., Calgary, Alberta, T2E 7J2, pas plus tard qu'à 14h00 heure de Calgary le 3 avril 1987, en accord avec le "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects) '.

Date limite: 8 avril 1987

Dépôt: 500,00$

Informations techniques: The Cohos Evamy Partnership - Téléphone: (403)245-5501 Calgary (À l'attention: Bill Locking, MRAIC.)

Informations pour soumission: I. Stoyko - Téléphone: (403)420-3933.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux deux bureaux de l'Association de la construction à Edmonton; à l'association amalgamée de la construction de la C.B., section de Vancouver; aux services des plans de construction - Burnaby; à l'association de la construction de Calgary; à l'association de la construction de Regina; à l'association de la construction de Saskatoon; et à l'association de la construction de Winnipeg.

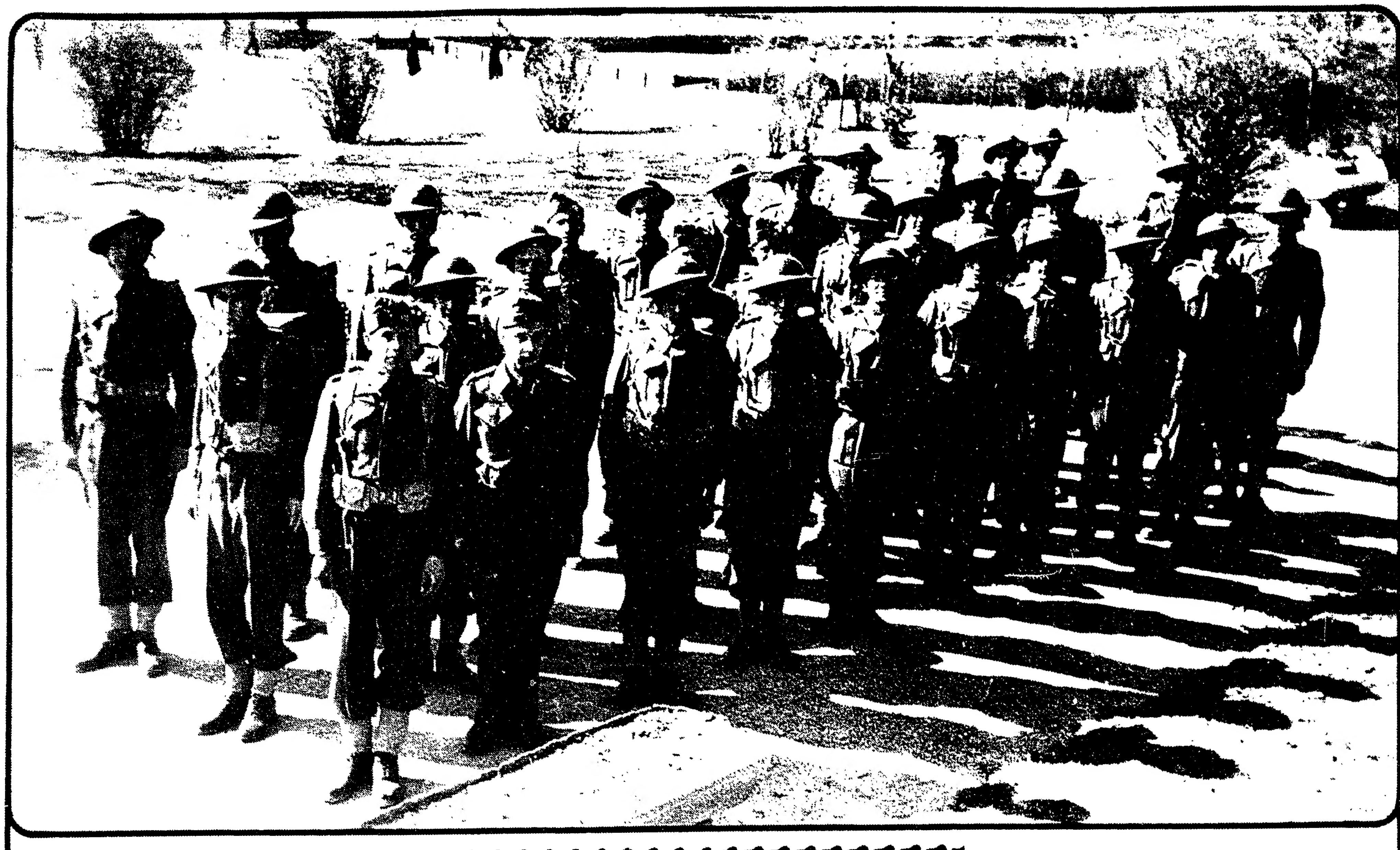
INSTRUCTIONS

Pour être considérée, chaque offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée de la sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies.

Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents au bureau d'Edmonton, en bonne condition dans le mois suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptées.

Canada



IMAGES D'AUTREFOIS

Les cadets du Juniorat Saint-Jean, Edmonton, 1942-45. Ces jeunes gens avaient été recrutés pour protéger le pays en cas d'attaque militaire. Ils avaient appris à manipuler les canons. (Renseignements gracieusement fournis par René Blais). Photo OB 3867, Archives provinciales de l'Alberta, collection Jean Patoine, o.m.i.

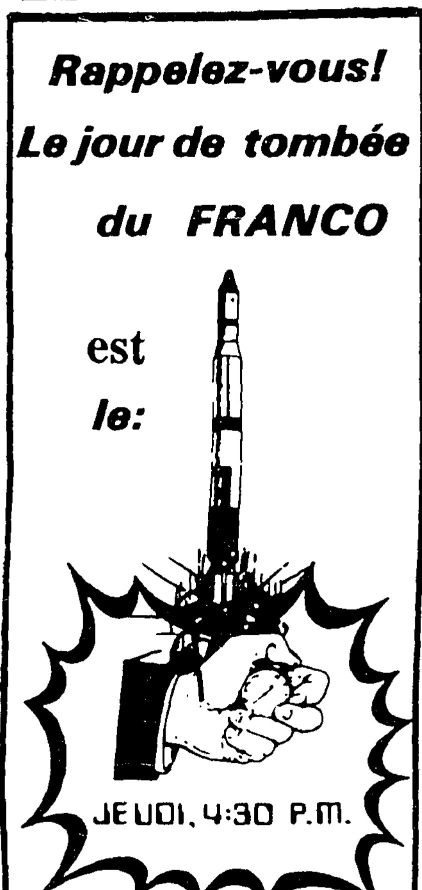
Claude Roberto

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

R.B.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-dessous mentionnés, adressées au Chef, administration et politique de contrat, Région du Pacifique, ministère des Travaux publics Canada, 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B. V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date de fermeture spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux de Travaux publics ci-dessus mentionnée, bureau de Vancouver sur paiement du dépôt requis.

Projet de l'autoroute Shakwak

Projet no 745604 - Construction d'autoroute, km 180,95 au km 205,25, route Haines, Yukon.

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux de T.P.C., à Whitehorse; pièce 200, 2e étage, 9925 - 109 rue, Edmonton; et peuvent être aussi examinés à l'association amalgamée de la construction, Vancouver; au service des plans de construction MSM, Burnaby; au bureau de l'association de la construction à Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St-John, Prince George; à l'association des contracteurs du Yukon, Whitehorse; à l'association des routiers de l'Alberta, Edmonton; à l'association des routiers de la C.B., Richmond; au bureau de T.P.C., Fort Nelson; local Alaska, au bureau de l'association des contracteurs généraux de l'Amérique à Anchorage, Fairbanks & Juneau; au centre des plans du Nord-ouest, Portland, Oregon.

Date de fermeture: **11h00 am (H.N.P.) - 23 avril 1987**

Dépôt: **500,00$**

Gérant des projets
Projet Shakwak
P. Knysh
Travaux publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, T.Y.
Y1A 3A4
Téléphone: **1-403-668-2181**

INSTRUCTIONS

Les dépôts pour les plans et spécifications doivent être faits à l'ordre du Receveur général du Canada, et seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date d'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptées.

Canada





Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-dessous mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service et matériel de contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3** et endossées avec le nom et numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux ci-dessus mentionnés, téléphone (403)420-3932 ou Télex 037-2469, sur paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de document de soumission requis sur la forme d'un chèque payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

No PROJET: N4685

PROJET: Rénovation de pistes/et édifice, Aéroport de Fort St-John, C.B.

Description du travail: Le travail consiste en la construction d'une nouvelle route d'accès à l'Aéroport, d'un stationnement, incluant de l'équipement de location, le support pour avion, le recouvrement et l'expansion d'aire de stationnement pour avion déjà existant, d'un nouveau réservoir d'eau, d'un édifice à pompe, d'une ligne d'égoût sanitaire, d'une gouttière à pluie, de travaux électriques, et de travaux civils rattachés.

Date limite: 10 avril 1987

Dépôt: 250,00$

Informations techniques: Willis Cunliffe & Tait, Vancouver C.B. à l'attention de Robin Johnston Ing.P., téléphone (604)525-9333 ou Jim Slavin (Alta) téléphone (403)420-3833

Informations aux soumissions: R. Kotch téléphone (403)420-3933.

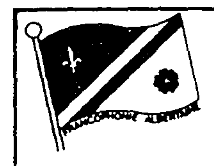
Les documents de soumission peuvent être examinés aux **deux** bureaux de l'association de la construction à Edmonton; à l'association amalgamée de la construction de la C.B., bureau de Vancouver; aux services des plans de construction - Burnaby; à l'association de la construction de Dawson Creek, à l'association de la construction de Fort St-John, à l'association de la construction de Fort Nelson, à l'association de la construction de Calgary, à l'association de la construction de Regina et à l'association de la construction de Saskatoon.

INSTRUCTIONS

Pour être considérée, chaque offre doit être soumise sur le formulaire fourni par le Ministère et doit être accompagnée de la sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions devraient être soumises dans l'enveloppe fournie. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumisions ne sera nécessairement acceptées.

Canada



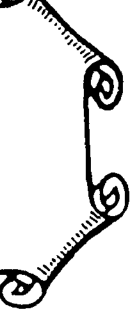
Demandez un service en français Aujourd'hui.





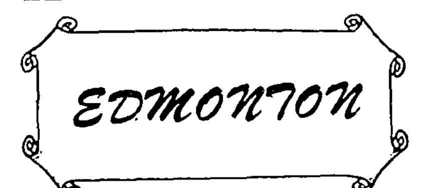
La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.





Il y aura une RÉUNION du comité provisoire de la Société des Acadiens de l'Alberta (SAA) samedi le 14 mars 1987, à 18h30 au 8925, 82e rue à Edmonton. La réunion sera suivie d'une soirée sociale qui débutera à 20h30. Bienvenue à tous les Acadiens et Acadiennes ainsi qu'aux ami(e)s de l'Acadie.



L'AMICALE Saint-Jean annonce son assemblée annuelle le dimanche 26 avril '87 à 11h00 à la cafétéria de la faculté Saint-Jean.

Comité de travail sur la RADIO-DIFFUSION francophone à Edmonton - Ce groupe, formé tout récemment, étudie les besoins des francophones en matière de radio-diffusion afin de s'engager dans des actions politiques concrètes. Prochaine réunion: le 16 mars à 19h30 au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton. Tous sont les bienvenus. Pour obtenir une documentation de base, appelez l'A.C.F.A. au 469-4401.

Les amis francophones des CHEVALIERS de COLOMB sont cordialement invités à venir se réjouir avec les Chevaliers de Colomb à un banquet et à une danse d'initiation le samedi 21 mars 1987 à la salle des Chevaliers de Colomb 10140 - 199e rue, Edmonton, Alta. Il y aura la célébration de la messe à 17h00, dans la salle même, suivie à 18h00 des cocktails, banquet, danse et goûter. Les billets pour cette soirée-gala annuelle sont maintenant disponibles pour la modique somme de 18,00$ par personne. Pour vos billets, veuillez téléphoner soit à Paul Desjardins au 483-0626, soit à Jules Lacoursière au 486-5446; Bureau: 476-0606

La troisième saison de la Ligue d'IMPROVISATION d'EDMONTON tire à sa fin et c'est une fin qui s'annonce des plus enlevante. Le 13 mars, c'est la grande finale pour l'obtention de la Coupe Popicos! Alors c'est un rendez-vous à 20h00 au Théâtre Popicos, 8520-91e rue.

La PRÉMATERNELLE l'École Enfantine, située à l'école Maurice Lavallée accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1987-88. L'École Enfantine offre un programme préscolaire francophone aux enfants de 3 et 4 ans. Les classes offertes pour les enfants de 3 ans sont de 2 demi-journées par semaine, dont le mardi et jeudi matins ou après-midis. Les classes pour les enfants de 4 ans sont de 3 demi-journées par semaine, dont le lundi, mercredi et vendredi matins ou après-midis. Inscrivez vos petits francophones dès aujourd'hui pour vous réserver une place. Les classes se remplissent très vite! Pour plus de renseignements, s.v.p. contactez l'une des personnes suivantes: Thérèse Campbell-Lemire au 426-3306; Yvonne Roberts au 463-3402; Hélène Szaszkiewicz au 444-7267

GARDIENNE offre ses services pour garder enfants à la maison. Âge: 6 mois à 3 ans. Tél.: Nancy au 461-9670 (Millwoods)

MONITEURS et MONITRICES recherché(e)s pour camp d'été d'étudiants en immersion. Ce camp aura lieu du 20 juin au 7 août 1987 à Leduc. Salaire à négocier. Contacter Évelyne Mishio au numéro 986-9765

Les SCOUTS et GUIDES d'Edmonton ont un besoin urgent d'animateurs - communiquer au numéro 466-6221

GARDIENNE DEMANDÉE chez-moi près du West Edmonton Mall à temps plein pour 3 enfants - Référence S.V.P. - Salaire à négocier - Élaine au 486-7267

COUTURIÈRE DISPONIBLE - Ferais ensemble de baptême, choix de style et de texture - prix raisonnable - Edmonton: 461-0857

À LOUER - Appartement à Bonnydoon - 1 chambre à coucher, libre à la mi-mars - 275.00$/mois - Tél.: 466-6221

À VENDRE maison dans la région de Bonnie Doon, elle est grande et en excellent état. 1,450 pieds carrés; 4 chambres à coucher; planchers en bois franc, tuiles en céramique; nouvelles fenêtres; l'isolation nouvelle; garage double, avec grenier; sous-sol fini. Adresse 9119-81 ave - téléphone: 469-8066.

À VENDRE maison détachée, 4 chambres à coucher, près de Maurice Lavallée. Très bon état. Tél.: 465-6997

MAISON À VENDRE près de l'école Maurice Lavallée; 925 pi2; sous-sol complètement aménagé; 4 chambres à coucher; en très bon état - Prix abordable - téléphone: 465-6997

ST-PAUL

Le CENTRE CULTUREL (A.C.F.A.) de St-Paul a des salles à louer - Salle de réunion - 20 personnes - Salle de conférence - 40 à 50 personnes - Grande Salle pour banquet et danse - Petite salle pour des rencontres familiales, funérailles, rassemblements, etc.

NOUVEAUTÉS AU CARREFOUR de ST-PAUL! Venez butiner dans nos nouveaux livres - Livres d'adultes: - L'espace d'une vie/Barbara Taylor Bradford; -Accroche-toi à ton rêve/Barbara Taylor Bradford; -Marie Gérin-Lajoie/Hélène Pelletier-BAillargeon; -Le Coeur découvert/Michel Tremblay; - Cent ans dans les bois/Antonine Maillet; ...et beaucoup d'autres! Livres d'adolescents: -Bach et bottine/Bernadette Renaud; -L'Amour en héritage (Mistral's daughter)/Judith Krantz; -La bicyclette bleue/Régine Deforges; L'affaire des chocolats volés/Oeil-de Lynx Colin et Annie Adam - Livres d'enfants: -Série Capucine; -Savez-vous jouer A, B, C, Deux coqs d'Or; -Savez-vous compter 1,2,3,/Deux coqs d'Or; -Série Tom Sawyer/Mark Twain - Cassettes/disques: -Paul Piché; Allain Morisod; Patrick Normand; Ginette Reno; Edith Butler; Jean Lapointe; .../et beaucoup d'autres! - Objets religieux: Bon assortiment d'objets religieux pour - Première communion - Confirmation - Baptême; Nouvelles Bibles; Nouveaux crucifix - N.B.: 10% d'escompte à tous nos membres.

CALGARY

L'A.C.F.A. régionale de Calgary est à la RECHERCHE d'une personne pour faire le ménage à temps partiel (4 heures par semaine) - Information: Chantal au 228-4095

HÔTE ou HÔTESSE requis pour démonstration de massage facial et maquillage Informations: 228 0725

(2) CHAMBRES À LOUER dans Nord Est, Temple: accès à la cuisine, poele, frigidaire, salon, cable de TV, entrée privée, stationnement inclus, prise de courant pour auto. 200$ par mois Appelez Lucille, 285 5356

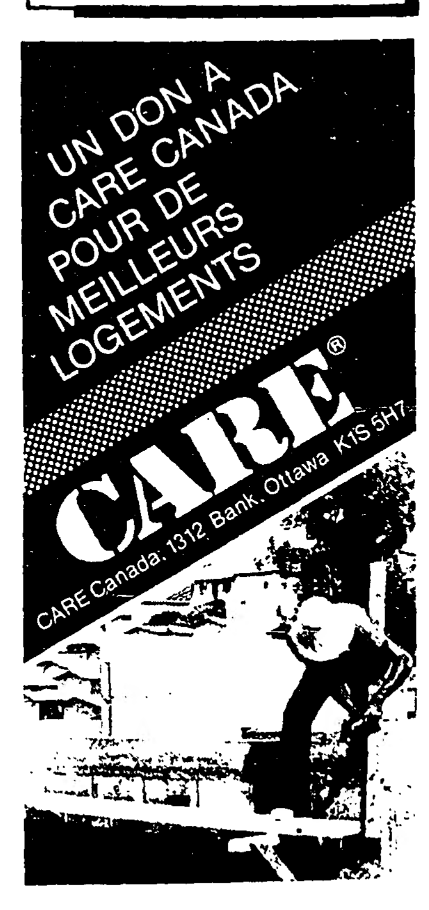
À LOUER dans le Sud-Ouest; Appartement avec une chambre à coucher, propre et bien éclairée; tapis neuf Dans un immeuble pour adultes. 310$ et 340$ par mois; électricité et chauffage compris dd 200. Libre le 1er avril. Demandez Danielle: 242 3187

À VENDRE - Automobile Citation 1980, cerveau frein, cerveau direction 115,000 kilomètres. Excellente condition. Prix: 2,500$ - Contactez Louise: 288-3589

À VENDRE - Maison motorisée, 22 pieds; Coachman 1965 d'une valeur de 42,000$. Très bonne condition. Prix: 13,000$ ferme. Appelez le 239-8540 après 18h00.

****





SOUPER-CAUSERIE POUR FEMMES

le 19 mars 1987 à 19h00

Au Club Royal Glenora (11160 River Valley Rd.)

Thème: La femme et la loi - par Sonia Gaal

Coût 12,00$ - Billets en vente à l'A.C.F.A. d'Edmonton (8925-82e avenue #100)

Commission canadienne des transports

Dossier no: 2-S723-4
Rôle no: 9803

DATE: Le 10 mars 1987

SUNDANCE AVIATION LTD. REQUÊTE EN VUE D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL

Sundance Aviation Ltd. a demandé au Comité des transports aériens l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), au moyen d'aéronefs à voilure fixe, afin de desservir les points Edson et Calgary (Alberta).

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **10 avril 1987**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées. Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa (Ontario) K1A 0N9.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec le soussigné ou E. Mayer au numéro (819)997-1792.

J.-G. Charbonneau
pour le directeur suppléant
Direction de l'Analyse et des Permis
Comité des transports aériens

Canada





FRANCOPHONIE ALBERTAINE

Vos enfants sont la relève franco-albertaine. Leur avez-vous parlé en français aujourd'hui?

Les dossiers de l'A.C.F.A.





Extraits tirés de

LES DROITS LINGUISTIQUES DANS LE DOMAINE SCOLAIRE: GUIDE D'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 23 DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

(Texte de Me Michel Bastarache,
publié par la Fédération des francophones hors Québec, Ottawa, novembre 1986)
Extraits choisis et adaptés par le Bureau de l'éducation de l'Association canadienne-française de l'Alberta, publiés en sept tranches.

6e tranche:

L'ARTICLE 23: LA PRÉPARATION D'UNE ACTION EN JUSTICE (première partie)

- La préparation d'une action en justice dans le domaine scolaire est assez exigeante. Nous les publions ici en deux parties. Voici la première partie.

a) **Quant au demandeur**

- Établir qu'il est citoyen canadien et résident de la province. Établir qu'il est parent et qu'il entre dans une des catégories définies à l'article 23.

b) **Quant au contexte historique et social**

- Établir l'historique de l'éducation dans la langue de la minorité. Rassembler les textes législatifs et règlementaires. Rassembler les documents relatifs aux revendications de la minorité.
- Établir les faits concernant les liens entre l'éducation et l'assimilation. Rassembler toute documentation disponible sur l'incidence des écoles mixtes et bilingues, le caractère peu satisfaisant de l'enseignement par immersion française pour un francophone. Rassembler les statistiques connues sur l'assimilation dans la province et les conseils scolaires, les données sur les niveaux de scolarité et d'abandons scolaires. Comparer avec les données applicables à la majorité.

c) **Quant à l'organisation du réseau scolaire**

- Établir l'emplacement des frontières scolaires et leur évolution, analyser leur influence sur les possibilités de regrouper les enfants de la minorité.
- Documenter l'évolution des services offerts à la minorité, en quantité et en qualité. Documenter la question de la représentation de la minorité dans les instances décisionnelles.

d) **Quant à la suffisance des nombres**

- Obtenir des statistiques concernant le nombre d'enfants par âge, selon la langue maternelle, pour chaque conseil scolaire et, si possible, par ville et village.
- Obtenir des statistiques sur le nombre d'enfants par établissement et par classe pour chaque conseil scolaire.
- Obtenir confirmation des normes utilisées à l'échelle provinciale et par les conseils scolaires: nombres, critères, degré de discrétion exercée, s'il y a variation des normes dans le cas de la minorité.
- Obtenir copie des politiques de transport scolaire, d'achat de services.
- Établir s'il y a confusion entre l'instruction dans la langue de la minorité et par immersion, s'il y a des établissements mixtes ou bilingues.

N.B.: Pour obtenir une copie du document au complet, veuillez vous adresser au:

Bureau de l'éducation
A.C.F.A.
#203 - 10008-109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: **(403)423-1680**